



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 23 août 2016

– 3^e –

PRÉSENTS : Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
M. Ben Valkenburg, vice-président
Mme Diane Beaudet
M. Kenneth George
Mmes Marie-José Mastromonaco
Mélanie Robinson
M. Jocelyn Pauzé

**Sont aussi
présents :**

M. Robert Gendron, directeur général par intérim
M^e France Pedneault, directrice du Service du secrétariat général
MM. Jean Ouimet, directeur général adjoint par intérim à la gestion
des personnes et des pratiques d'encadrement
Claude Daviau, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle

Sont invités :

MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 1
Louis Bienvenue, directeur au Bureau de soutien à la gestion
des établissements du secondaire, unité 2
Mmes Francyne Fleury, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 3
Julie Belhumeur, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 4
Guylaine Cormier, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 5
M. Marc Prescott, directeur du Service de l'organisation scolaire
Mme Line Lapierre, directrice des Services éducatifs
M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des
personnes et du développement des compétences
M. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources
matérielles

- MM. René Morales, directeur du Service du développement et de l'innovation professionnelle
Daniel Martin, directeur par intérim du Service des technologies de l'information
Roger Lalonde, coordonnateur du Bureau des approvisionnements
- Mmes Julie Bolduc, coordonnatrice du Bureau de projets institutionnels
Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général

Déclaration de la présidente

En ouverture, la présidente souhaite la bienvenue à Mme Julie Bolduc qui occupe le poste de coordonnatrice au Bureau de projets institutionnels ainsi qu'à M. Nicolas Descroix, qui remplace Caroline Bourgeois jusqu'à son retour prévu en avril 2017.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- ajouter les articles suivants sous la rubrique « Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2016 » :
 - a) Complément d'information A-31-3098
 - b) Complément d'information A-31-3058
 - c) Complément d'information A-31-3081
 - d) Complément d'information A-31-3087
- ajouter l'article suivant sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
 - a) Compétition Ironman
 - b) Regroupement des Magasins-Partage – opération sac à dos
 - c) Conférence de presse – investissement pour des agrandissements
 - d) Bilan de la rentrée
 - e) Postes de direction adjointe

- retirer les articles suivants :
 - DG-06-212 Direction générale – partenariat YMCA-CSDM – attribution d’un contrat de gré à gré – Alternative suspension (volet 1)
 - DG-06-213 Direction générale – partenariat Fusion Jeunesse-CSDM – attribution d’un contrat de services de gré à gré pour l’année scolaire 2016-2017

L’ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l’ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2016
- 3- Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2016
- 4- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2016 :
 - a) Complément d’information A-31-3098
 - b) Complément d’information A-31-3058
 - c) Complément d’information A-31-3081
 - d) Complément d’information A-31-3087
- 5- Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2016
- 6- Affaires nouvelles :
 - a) Compétition Ironman
 - b) Regroupement des Magasins-Partage – opération sac à dos
 - c) Conférence de presse – investissement pour des agrandissements
 - d) Bilan de la rentrée
 - e) Postes de direction adjointe
- 7- Dossiers récurrents :
 - a) Plan Réussir
 - b) Budget 2016-2017
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
 - c) Qualité de l’air

- d) Capacité d'accueil
 - e) Transformation organisationnelle
- 8- Rubrique des commissaires-parents
 - 9- A-11-62 Services éducatifs – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aide-concierge, concierge et personnel de cafétéria – création de poste – modification au plan de l'effectif 2016-2017
 - 10- A-11-63 Services éducatifs – personnel professionnel – création de poste – modification au plan de l'effectif 2016-2017
 - 11- A-31-3101 Service des ressources financières – école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle – réfection de l'entretroit – appel d'offres 25-2382P – attribution d'un contrat
 - 12- A-31-3106 Service des ressources financières – centre William-Hingston, annexe – réfection de la toiture – appel d'offres 25-2385P – attribution d'un contrat
 - *13- A-31-3119 Service des ressources financières – approbation des états financiers 2015-2016 de trois garderies de la Commission scolaire de Montréal
 - 14- A-31-3122 Service des ressources financières – entretien de machines à pression négative – appel d'offres 15-220P – attribution d'un contrat à exécution sur demande
 - 15- A-31-3124 Service des ressources financières – entretien des groupes électrogènes – appel d'offres 15-118P – exercice de l'option de renouvellement pour une deuxième année additionnelle
 - 16- A-33-969 Service des ressources matérielles – École des métiers de l'aérospatiale de Montréal – honoraires supplémentaires dans le cadre de la réfection de la toiture
 - 17- Réception de pouvoirs exercés par le directeur général en circonstances exceptionnelles – règlement R2011-1, art. 1.8
 - a) A-34-2606 Bureau des commissaires– remboursement des dépenses de fonction – juillet 2016
 - b) A-34-2607 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2016

18- Information :

- a) A-33-968 Service des ressources matérielles – école Charles-Bruneau – travaux supplémentaires dans le cadre de la réhabilitation des sols et la réfection de la cour – variations de quantités
- b) A-33-975 Service des ressources matérielles – bilan de la rentrée 2016

19- Approbation du projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 31 août 2016

20- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2016

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2016, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 juillet 2016.

3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2016

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2016, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 12 juillet 2016.

4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2016

Des compléments d'information en lien avec les rapports A-31-3058, A-31-3081 et A-31-3087 sont déposés.

En ce qui concerne le complément d'information portant sur le rapport A-31-3098, M^e France Pedneault rappelle qu'il s'agit d'un document confidentiel.

5. Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2016

À ce point, il n'y a eu aucun suivi.

6. Affaires nouvelles :

a) Compétition Ironman

La présidente souligne la participation d'un employé du Service des ressources matérielles, M. Dominic Lemieux, à la compétition Ironman du Mont-Tremblant, qui se déroulait la fin de semaine précédente, et le félicite de cet exploit.

b) Regroupement des Magasins-Partage – opération sac à dos

La présidente informe les membres du comité exécutif que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) participe à l'opération sac à dos du Regroupement des Magasins-Partage. La collecte de fonds se déroulera le 25 août au centre administratif ainsi qu'à l'annexe. Elle rappelle que le Regroupement des Magasins-Partage est un partenaire important. Cet organisme apporte son soutien à près de 4500 enfants démunis issus de trois commissions scolaires francophones et de deux commissions scolaires anglophones du territoire de l'île de Montréal. Plusieurs sont des élèves de la CSDM.

Lors de cette journée de collecte de fonds, Mme Catherine Harel Bourdon recueillera les dons à la station de métro Square-Victoria-OACI.

Elle profite de l'occasion pour remercier le Service des ressources matérielles pour le travail accompli dans la relocalisation du Regroupement des Magasins-Partage.

Par ailleurs, la présidente demande aux directions d'unité de rappeler aux directions d'établissement l'importance de réduire les frais imposés aux parents et de s'assurer d'avoir des listes communes par cycle. Elle mentionne qu'elle a fait appel aux enseignants afin qu'ils se limitent à ce qui est nécessaire. Elle insiste sur l'importance de la récupération qui permet de réduire le nombre d'articles sur les listes de fournitures scolaires remises aux parents.

À cet égard, M. Kenneth George souhaite que l'on répertorie les montants réclamés aux parents pour les fournitures scolaires pour l'année 2016-2017 afin de permettre une comparaison en 2017-2018. M. Robert Gendron ajoute qu'en ce qui concerne les frais facturés aux parents, il faut s'assurer de respecter les encadrements légaux et prendre connaissance de la jurisprudence dans ce dossier.

Pour sa part, Mme Marie-José Mastromonaco constate que certains sites Internet d'écoles de la CSDM ne sont pas à jour en ce qui a trait, entre autres, au nom des directions et des listes de fournitures scolaires. M. Robert Gendron rappelle que les établissements sont responsables de la mise à jour de leur site et s'assurera du suivi approprié.

c) Conférence de presse – investissement pour des agrandissements

La présidente a pris part à une conférence de presse portant sur l'annonce des investissements consentis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour des agrandissements d'écoles, notamment à la CSDM. À cette occasion, elle était accompagnée de MM. Robert Gendron et Bruno Marchand ainsi que de Mmes Lucie Painchaud et Mélanie Robinson.

Au total, six projets d'agrandissement ont été autorisés par le ministère pour un montant de 51 M\$. Les projets d'agrandissement concernent les écoles suivantes : Saint-Isaac-Jogues, Louisbourg, le CREP et Saint-Albert-le-Grand. La reprise de l'immeuble excédentaire Saint-Mathieu à des fins scolaires a également été autorisée.

Mme Lucie Painchaud mentionne que le financement octroyé correspond au financement demandé et qu'il assure ainsi la pérennité des projets. Elle ajoute que le ministère étudie la question des écarts de financement des lots antérieurs et qu'il prendra une décision à ce sujet prochainement.

La présidente ajoute que la CSDM souhaite sensibiliser le ministère à la question de la distance pour les élèves du secondaire. Elle a également fait part au ministre M. Martin Coiteux de la difficulté à trouver des terrains pour la construction d'écoles dans les nouveaux quartiers résidentiels.

Mme Lucie Painchaud mentionne que les projets du lot 7 seront déposés dans les délais prescrits au ministère, soit le 26 août. Il est précisé que les projets présentés sont conditionnels à leur adoption par le Conseil des commissaires. Un rapport à cet effet sera présenté le 31 août.

d) Bilan de la rentrée

M. Bruno Marchand présente le rapport portant sur le bilan des travaux réalisés au cours des derniers mois dans les différentes écoles. Au total, ce sont 130 locaux qui seront prêts pour la rentrée, ce qui équivaut à six écoles primaires. À ce jour, il n'y a pas de problèmes majeurs prévus pour la rentrée 2016-2017. Les projets de cour d'école seront également achevés pour la rentrée.

Par ailleurs, M. Marchand informe les membres du comité exécutif que la CSDM applique le plan d'action de la Ville de Montréal dans le dossier de l'agrile du frêne chaque arbre est analysé pour déterminer s'il est atteint et si oui, s'il sera traité ou abbatu.

À cet égard, M. Kenneth George demande au Bureau des communications d'élaborer un plan d'action afin que les parents et la communauté concernés par l'abattage des arbres soient informés à l'avance de ce qui sera fait et d'y inclure un plan de plantation. Il ajoute qu'il serait important de voir ce que font les autres commissions scolaires dans ce dossier.

M. Robert Gendron reconnaît que la CSDM doit avoir un positionnement de citoyen exemplaire. Il ajoute que la CSDM devra produire des messages qui sont en cohérence avec le plan d'action de la Ville de Montréal. À cet égard, M. Bruno Marchand mentionne qu'avant d'abattre un arbre, il faut obtenir l'avis d'un ingénieur et un permis de la Ville.

En ce qui concerne les sommes prévues pour les projets d'ajout de gymnases, le dépôt se fera en même temps que pour le lot 7, soit le 26 août. L'appel de projets pour le fonds vert est prévu à l'automne, la date n'est pas connue pour le moment.

e) Postes de direction adjointe

M. Jean Ouimet mentionne qu'il reste quelques noms sur la liste des directions adjointes. Un concours visant à renouveler la liste est prévu d'ici la fin du mois de septembre. Il ajoute que le processus de recrutement a été revu.

Par ailleurs, il est fait mention des difficultés à pourvoir des postes d'orthopédagogues, d'aides-concierges et de personnel de service de garde.

7. Dossiers récurrents :

a) Plan Réussir

Le rapport portant sur les résultats scolaires obtenus à la troisième étape et aux cours d'été sera déposé lors d'une prochaine séance du comité exécutif. Le bilan portant sur le Plan stratégique de la CSDM sera également déposé à une prochaine séance du comité exécutif.

Par ailleurs, M. Kenneth George s'informe au sujet des situations de surévaluation ou de sous-évaluation des élèves durant l'année. À cet égard, M. Robert Gendron mentionne que les informations provenant du MEES sont directement transmises aux directions d'établissement. Ces dernières assurent un suivi auprès des enseignants concernés.

b) Budget 2016-2017

Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

À ce point, il n'y a eu aucune question ni aucun commentaire.

c) Qualité de l'air

À ce point, il n'y a eu aucune question ni aucun commentaire.

d) Capacité d'accueil

M. Marc Prescott mentionne qu'il y a 450 élèves de plus en accueil, dont 300 qui proviennent de la Syrie. En ce qui concerne le secteur ordinaire, le Service de l'organisation scolaire tente d'éviter le plus possible les déplacements d'élèves.

À cet égard, Mme Marie-José Mastromonaco recommande que les directions d'établissement parlent directement avec les parents des élèves qui seraient déplacés et qu'ils évitent de laisser un message sur la boîte vocale.

Par ailleurs, un bilan portant sur le centre d'inscriptions, mis en place durant l'été 2016 afin de permettre aux familles de faire leur inscription à la suite d'un déménagement, sera déposé lors d'une prochaine séance du comité exécutif. Au total, le centre a reçu 300 demandes d'inscription et 168 déclarations de changement d'adresse, et il a répondu à 150 personnes qui souhaitaient recevoir de l'information. Cette première année d'activités est couronnée de succès. Le centre d'inscriptions reprendra ses activités l'an prochain.

e) Transformation organisationnelle

M. Robert Gendron mentionne que la firme KPMG transmettra sous peu la version définitive du rapport portant sur la transformation.

Le Bureau de projets travaille présentement à cibler les projets pour la présente année.

8. Rubrique des commissaires-parents

Mme Mélanie Robinson souligne la persévérance des parents dans leur soutien au mouvement « Je protège mon école publique ». Elle ajoute que le mouvement se poursuit pour une deuxième année et que les parents seront présents aux abords des écoles le 1^{er} septembre.

9. Services éducatifs – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aide-conciergerie, conciergerie et personnel de cafétéria – création de poste – modification au plan de l'effectif 2016-2017

Document déposé : Rapport A-11-62 en date du 17 août 2016
de M. Benoît Laforest concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le grand nombre d'élèves ayant des besoins particuliers et intégrés en classe ordinaire;

CONSIDÉRANT que les élèves du secondaire ont également des besoins particuliers que le personnel des écoles n'arrive pas toujours à combler;

CONSIDÉRANT que plusieurs postes d'éducateurs spécialisés chevauchent deux quartiers et nécessitent du temps de déplacement entre les établissements au détriment du service aux élèves;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CRÉER neuf postes d'éducateur spécialisé saisonnier à temps complet pour les écoles primaires;
- 2° de CRÉER trois postes d'éducateur spécialisé saisonnier à temps complet pour les écoles secondaires;
- 3° de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2016-2017 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et le personnel de cafétéria (résolution 7 de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2016).

10. Services éducatifs – personnel professionnel – création de poste – modification au plan de l'effectif 2016-2017

Document déposé : Rapport A-11-63 en date du 17 août 2016
de Mme Guylaine Gaudreau concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'ouverture de deux classes d'élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) au préscolaire à l'école Camille-Laurin et annexe;

CONSIDÉRANT l'ouverture de deux classes d'élèves présentant un TSA au préscolaire à l'école Notre-Dame-des-Victoires;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'une classe d'élèves présentant un TSA au préscolaire à l'école Lambert-Closse;

CONSIDÉRANT que les devis de service pour les classes ayant un mandat institutionnel prévoient des services professionnels par classe;

CONSIDÉRANT que le financement des ressources professionnelles provient des devis institutionnels;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CRÉER 0,4 poste en psychoéducation à l'école Camille-Laurin et annexe à l'indice 100-124-1-23140-140;

- 2° de CRÉER 0,4 poste en psychoéducation à l'école Notre-Dame-des-Victoires à l'indice 100-022-1-23140-140;
- 3° de CRÉER 0,2 poste en psychoéducation à l'école Lambert-Closse à l'indice 100-115-1-23140-140;
- 4° de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2016-2017 du personnel professionnel syndiqué (résolution 6 de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2016).

11. Service des ressources financières – école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle – réfection de l'entretail – appel d'offres 25-2382P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3101 en date du 15 août 2016
de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la réfection de l'entretail à l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments en 2016-2017;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement du Service des ressources matérielles, conditionnellement à l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 262 000 \$ plus taxes à l'entrepreneur *S.R. & Martin inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection de l'entretail à l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle;

- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

12. Service des ressources financières – centre William-Hingston, annexe – réfection de toitures – appel d'offres 25-2385P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3106 (version corrigée) en date du 30 août 2016 de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la réfection de la toiture au Centre William-Hingston, annexe;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet fera l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments et sera prévu dans le plan directeur d'investissement 2016-2017 de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui sera présenté au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) en juillet 2016;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM, conditionnellement à l'approbation du MEES;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 113 950 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Couvertures Montréal-Nord ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection de la toiture au Centre William-Hingston, annexe;

- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

*13. Service des ressources financières – approbation des états financiers 2015-2016 de trois garderies de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Document déposé : Rapport A-31-3119 (version corrigée) en date du 23 août 2016 de Mme Céline Bouchard concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que l'article 61 de *la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* édicte au détenteur de permis de garderie la production d'états financiers;

CONSIDÉRANT l'exigence du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) de produire un bilan des rapports financiers;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) détient trois permis de garderie;

Il est RECOMMANDÉ :

- 1° d'AUTORISER la signature du rapport des états financiers 2015-2016 ainsi que du bilan de ces états financiers audités par la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., par le directeur général par intérim de la CSDM, M. Robert Gendron et la direction de chaque établissement, soit :

Direction d'école	Garderie	N° de permis	École
Katia Fornara	La Sauterelle	5251-9022	Sainte-Jeanne-D'Arc
Cécile Roy	La Gard'école	5489-2666	Saint-Enfant-Jésus
Andrée Dubé	Bonheur d'Occasion	5365-1873	Centre Gabrielle-Roy

- 2° d'AUTORISER la transmission d'un exemplaire original du rapport des états financiers 2015-2016 et du bilan de ces états au MFA, et ce, pour chacune des garderies suivantes :

Garderie	N° de permis
La Sauterelle	5251-9022
La Gard'école	5489-2666
Bonheur d'Occasion	5365-1873

Le commissaire Kenneth George propose l'ajout d'une troisième proposition qui se lit comme suit :

- 3° de DONNER à la présidente et au directeur général le mandat d'entreprendre des démarches auprès du MFA pour que celui-ci assume la totalité du déficit associé à ce service.

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle qu'elle est modifiée est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est unanimement **RÉSOLU** de RECOMMANDER au Conseil des commissaires :

- 1° d'AUTORISER la signature du rapport des états financiers 2015-2016 ainsi que du bilan de ces états financiers audités par la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., par le directeur général par intérim de la CSDM, M. Robert Gendron et la direction de chaque établissement, soit :

Direction d'école	Garderie	N° de permis	École
Katia Fornara	La Sauterelle	5251-9022	Sainte-Jeanne-D'Arc
Cécile Roy	La Gard'école	5489-2666	Saint-Enfant-Jésus
Andrée Dubé	Bonheur d'Occasion	5365-1873	Centre Gabrielle-Roy

- 2° d'AUTORISER la transmission d'un exemplaire original du rapport des états financiers 2015-2016 et du bilan de ces états au MFA, et ce, pour chacune des garderies suivantes :

Garderie	N° de permis
La Sauterelle	5251-9022
La Gard'école	5489-2666
Bonheur d'Occasion	5365-1873

- 3° de DONNER à la présidente et au directeur général le mandat d'entreprendre des démarches auprès du MFA pour que celui-ci assume la totalité du déficit associé à ce service.

14. Service des ressources financières – entretien de machines à pression négative – appel d'offres 15-220P – attribution d'un contrat à exécution sur demande

Document déposé : Rapport A-31-3122 en date du 10 août 2016
de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié pour retenir les services d'un entrepreneur pour l'entretien de machines à pression négative dans les différents bâtiments de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que l'entente initiale, d'une durée d'une année à compter de la date d'attribution du contrat, est assortie de deux options de renouvellement d'une année chacune;

CONSIDÉRANT la dépense annuelle estimée à 86 000 \$ pour l'ensemble de la CSDM;

CONSIDÉRANT que la dépense sera absorbée par le budget d'investissement;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission n'est pas conforme et que les trois autres soumissions sont admissibles et conformes;

CONSIDÉRANT que *Probec Fusion inc.* est l'entrepreneur qui a soumis le plus bas prix en conformité avec les exigences spécifiées à l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'ACCORDER un contrat à exécution sur demande d'une valeur de 88 668 \$ plus taxes à *Probec Fusion inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour l'entretien de machines à pression négative. Ce contrat d'une durée d'une année est assorti de deux options de renouvellement d'une année chacune.

15. Service des ressources financières – entretien des groupes électrogènes – appel d'offres 15-118P – exercice de l'option de renouvellement pour une deuxième année additionnelle

Document déposé : Rapport A-31-3124 en date du 10 août 2016
de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que, à la suite d'un appel d'offres public, un contrat a été attribué le 3 septembre 2014 à l'entrepreneur *Les Produits Énergétiques Gal inc.*;

CONSIDÉRANT que la durée du contrat est d'une période initiale d'une année et que ce contrat est assorti de deux options de renouvellement d'une année chacune, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif;

CONSIDÉRANT que la première année d'option de l'entente prendra fin le 29 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler l'entente;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur *Les Produits Énergétiques Gal inc.* a été consulté et accepte de renouveler l'entente pour la deuxième année additionnelle de renouvellement, aux mêmes conditions et aux mêmes prix forfaitaire et taux horaire prévus au dépôt de sa soumission;

CONSIDÉRANT que les dépenses budgétées sont payées à même le budget de fonctionnement (40 %) et d'investissement (60 %) de la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'ATTRIBUER un contrat à l'entrepreneur *Les Produits Énergétiques Gal inc.* pour l'entretien des groupes électrogènes, au coût annuel de 157 376 \$ plus taxes, pour une deuxième année additionnelle de renouvellement.

16. Service des ressources matérielles – École des métiers de l'aérospatiale de Montréal – honoraires supplémentaires dans le cadre de la réfection de la toiture

Document déposé : Rapport A-33-969 (version corrigée) en date du 23 août 2016 de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat accordé à la firme *M Casoni architecte* pour les services professionnels liés à la première phase de réfection de la toiture de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM), située au 5300, rue Chauveau, à Montréal;

CONSIDÉRANT qu'au départ, le contrat accordé à *M Casoni architecte* était basé sur une évaluation préliminaire des besoins et que le coût des travaux était alors estimé à 1,25 M\$;

CONSIDÉRANT que, par la suite, à la lumière des études plus approfondies, il a fallu ajouter des bassins à la première phase de réfection et intégrer au projet divers travaux en structure et en électromécanique, dont le déplacement d'une unité d'air d'appoint, afin d'installer un nouveau système de supports et d'assurer l'étanchéité du système de toiture;

CONSIDÉRANT que, contrairement à ce qui avait été prévu initialement, à l'été 2016, il a été convenu qu'il était préférable d'inclure les services professionnels du bureau de contrôle qualité au mandat de la firme *M Casoni architecte*, avec la prise en charge par celle-ci des honoraires associés à ces services;

CONSIDÉRANT que le mandat de *M Casoni architecte* a donc été élargi et que les honoraires de la firme ont été ajustés en conséquence, en fonction des tarifs d'honoraires fixés par décrets pour les services professionnels fournis au gouvernement par des architectes ou des ingénieurs;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget d'investissement et que, par conséquent, elle n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à *M Casoni architecte* la somme associée aux honoraires pour les services professionnels fournis dans le cadre la première phase de réfection de la toiture de l'EMAM, somme estimée à 215 000 \$ plus taxes.

17. Réception de pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – règlement R2011-1, art. 11 :

CONSIDÉRANT que, par le règlement R2011-1, le Conseil des commissaires a délégué au directeur général de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) certains de ses droits, pouvoirs et obligations;

CONSIDÉRANT l'article 11 du règlement R2011-1, qui prévoit que le directeur général peut « exercer en lieu et place du Conseil des commissaires ou du comité exécutif, lorsque les circonstances le requièrent, tout pouvoir et prendre toute décision dans l'intérêt de la CSDM [et de] faire rapport à l'instance qui avait le pouvoir de prendre la décision. »

CONSIDÉRANT l'absence d'une séance ordinaire du comité exécutif entre le 5 juillet et le 23 août 2016;

CONSIDÉRANT les rapports soumis au directeur général pour décisions;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECEVOIR les rapports de décisions suivantes prises par le directeur général, en application de l'article 11 du règlement R2011-1 concernant la délégation de pouvoirs au directeur général :

- a) Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2016

Document déposé : Rapport A-34-2606 en date du 13 juillet 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon
concernant le sujet en référence

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois de juillet 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

- b) Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2016

Document déposé : Rapport A-34-2607 en date du 13 juillet 2016
de Mme Catherine Harel Bourdon
concernant le sujet en référence

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de juin 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

18. Information :
- a) A-33-968 Service des ressources matérielles – école Charles-Bruneau – travaux supplémentaires dans le cadre de la réhabilitation des sols et la réfection de la cour – variations de quantités
 - b) A-33-975 Service des ressources matérielles – bilan de la rentrée 2016

19. Approbation du projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 31 août 2016

Document déposé : Projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 31 août 2016 du Conseil des commissaires

Après vérification,

il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER, tel qu'il a été modifié, le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 31 août 2016.

20. Période réservée aux membres du comité exécutif

- a) Jeux du Québec

M. Ben Valkenburg souligne la présence de plusieurs membres du personnel qui ont agi à titre de bénévoles durant les Jeux du Québec qui se sont tenus à Montréal en juillet dernier. Il ajoute que grâce aux nombreux bénévoles, les jeunes qui provenaient de partout au Québec ont pu vivre une expérience mémorable. Il les en remercie. La présidente mentionne que pour remercier la Commission scolaire de Montréal (CSDM) de son implication dans l'organisation des Jeux du Québec, une reproduction d'une œuvre lui a été remise.

Mme Catherine Harel Bourdon conclut la séance en souhaitant une très bonne rentrée à tous.

La séance est levée à 15 h 20.

Secrétariat général – 16 septembre 2016

* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 31 août 2016.